

VOTRE RÉGION

PRIVAS Des agents craignent une fermeture de la maternité

Une manifestation de soutien pour l'hôpital



FO organise un rassemblement samedi 15 juin pour soutenir le centre hospitalier. Archives photo Le DL

La maternité de l'hôpital de Privas va-t-elle survivre à l'été ? C'est la crainte de nombreux agents du centre hospitalier des Vals d'Ardèche (CHVA). Pour manifester une nouvelle fois ses inquiétudes, le syndicat Force ouvrière organise, samedi 15 juin à 9 h 30, un rassemblement devant l'hôpital.

« Il n'y a pas de communication de la part de l'ARS sur l'avenir de l'hôpital. On a même appris par la presse l'attribution de l'IRM à Tournon-sur-Rhône au détriment de Privas », regrette Patrick Trintignac, représentant de FO.

L'établissement sous tutelle depuis le 15 octobre

Depuis le 15 octobre 2018, l'hôpital de Privas est sous la tutelle de l'agence régionale de la santé (ARS). Avec moins de 300 accouchements par an, la maternité semble être un service claire-

ment menacé. Mais du côté de l'ARS, on ne tire pas la sonnette d'alarme, indiquant que la fermeture n'est pas au programme : « Nous n'avons aucune annonce à faire en ce sens. La maternité de Privas a une autorisation jusqu'en 2021. Nous n'avons pas l'intention de la supprimer avant cette échéance. »

Un événement Facebook

Le syndicat et l'association des usagers de l'hôpital lancent un appel aux agents, aux citoyens et aux élus pour « soutenir le service public privadois ». « Nous sommes aussi vraiment très inquiets pour l'avenir des Ehpad de La Voulte-sur-Rhône et du Montoulon », complète Patrick Trintignac. Pour mobiliser les Privadois, Force ouvrière a d'ailleurs lancé un événement sur Facebook « Mon CHVA j'y tiens et je le soutiens ».

Pauline SEIGNEUR

MONTÉLIMAR Michel Billé, sociologue, participera au débat « Grand âge et autonomie », vendredi 14 juin

« Atteindre des âges très élevés est une chance ! »

Une table ronde sur l'autonomie et le grand âge est organisée par la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes et Le Dauphiné Libéré, vendredi 14 juin au palais des congrès de Montélimar. Parmi les intervenants, Michel Billé, sociologue.

Pourquoi intervenez-vous lors de ce débat ?

« La sociologie a quelque chose à nous dire sur la manière dont nous prenons en considération nos concitoyens les plus âgés. Pour la première fois de notre histoire, nous avons enfin la chance de pouvoir atteindre des âges très élevés. Cependant, la vieillesse fait l'objet de représentations négatives. Vous avez le droit de vieillir mais il ne faut pas que ça se voit, que ça se sache et surtout que ça pose problème, c'est-à-dire que ça coûte. »

En France, sommes-nous en retard dans la prise en charge des personnes âgées ?

« Oui et non. Petit à petit, l'urbanisation, la précarisation des uns et des autres, et la dispersion géographique de la famille produisent les mêmes effets. Et on voit partout les mêmes réponses se développer. La solidarité familiale n'est plus là. Il faut alors bien inventer des réponses en termes d'accueil, d'établissements, d'accompagnement, etc. »

La perte d'autonomie est-elle vécue comme un passa-

ge douloureux au XXI^e siècle ?

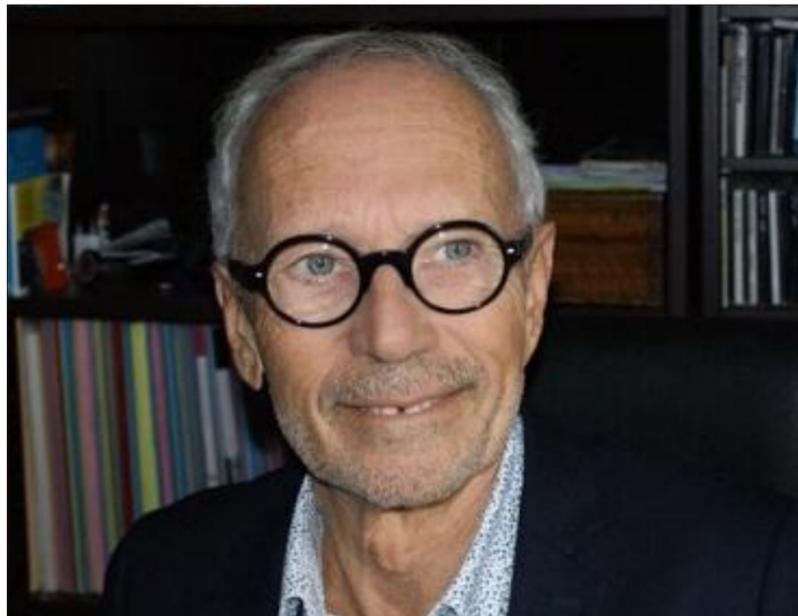
« Oui, certainement ! Cette perte d'autonomie, on la mesure en France le plus souvent par des grilles d'évaluation de la dépendance. Je peux être à la fois dépendant et autonome. Encore faut-il que mon entourage ne vienne pas me spolier de mon autonomie, de ma capacité à décider pour moi-même. Il y a là quelque chose de tout à fait fondamental et on pourrait dire la même chose à propos des établissements. Demain, je peux être amené à accepter d'aller en Ehpad. Je veux bien être accueilli mais je ne veux pas y être placé. »

La prise en charge des personnes âgées est-elle trop faible aujourd'hui ?

« C'est un énorme problème qui est en train de se profiler. Il nous faut des aidants, nombreux, disponibles, formés. Qu'il s'agisse des intervenants à domicile ou en établissements, il nous faut absolument développer une reconnaissance et une prise en considération de l'ensemble de ces personnels. »

Le nombre de personnes âgées en situation d'autonomie devrait doubler d'ici 2060 pour atteindre 2,6 millions. Est-ce un nouveau défi à relever ?

« Oui et c'est un formidable défi à relever. On peut regarder l'argent que l'on va consacrer à l'accompagnement aux soins des plus âgés comme une dépense ou un investisse-



Michel Billé, sociologue, interviendra lors du débat « Grand âge et autonomie ».

ment. Il me semble que c'est très important de le regarder comme un investissement. L'argent que nous consacrons socialement à leur accompagnement est porteur d'emplois, de relations sociales, d'échanges affectifs, amicaux... C'est grâce à cet investissement que nous avons la possibilité de faire société tous ensemble. »

Propos recueillis par Julie PONCET

La table-ronde a lieu vendredi 14 juin de 8 h 30 à 11 heures au palais des congrès de Montélimar. Inscription sur le site www.billetweb.fr

Quelles propositions ?

Le conseil d'administration de la Mutualité française a adopté une vingtaine de propositions couvrant les enjeux de prévention, d'accompagnement et de financement. En voici quelques-unes.

- « Créer des postes d'infirmières en pratiques avancées spécialisées en gériatrie en vue d'améliorer la prise en charge médicale au sein des Ehpad. »
- « La création d'un service départemental de l'autonomie et de métiers de coordonnateurs autonomie. »
- « Favoriser l'émergence d'habitats aménagés et connectés. »
- « Renforcer l'offre de répit pour l'aidant en développant l'accueil temporaire de la personne aidée en établissement ou la mise en place à domicile d'équipes mobiles. »
- « Plafonner le tarif des Ehpad afin d'éviter l'effet inflationniste de cette rente. »

PRIVAS Le premier coup de pioche a été donné vendredi 7 juin

La future caserne des pompiers va sortir de terre

Ils l'attendaient depuis 2015. Les sapeurs-pompiers de Privas vont enfin bénéficier d'un nouveau centre de secours et d'incendie (CIS). Trop à l'étroit dans la caserne actuelle jugée vétuste et non adaptée – notamment à la féminisation des effectifs – les soldats du feu s'installeront, d'ici mi-2021, dans la zone du Lac.

Les élus et officiels ont donné le premier coup de pioche vendredi 7 juin. Le coût total des travaux s'élève à 4,75 millions d'euros (HT). 3,2 millions d'euros sont dédiés au CIS (financement à 35 % par les seize

communes desservies et à 65 % par le Département de l'Ardèche) et 1,55 million d'euros sont réservés à la construction du groupement territorial centre et à l'annexe des services techniques (financement intégral par le service d'incendie et de secours de l'Ardèche).

La future caserne s'étendra sur un terrain de 15 000 m² entre le collège et la zone commerciale. Un emplacement « idéal », selon les élus venus lancer le chantier du bâtiment conçu pour intervenir au plus vite dans les différentes communes du bassin privadois.



La construction de la nouvelle caserne a été symboliquement lancée vendredi 7 juin. Photo Le DL/Émilie COUDRAIS

LA TOUCHE/SAINT-ANDRÉ-LACHAMP Les deux sites ont été dévoilés mardi 11 juin

Un château drômois et un moulin ardéchois sélectionnés pour la 2^e édition du Loto du patrimoine



Le château de La Touche (en haut) et le moulin de Saint-André-Lachamp. Photos Le DL/archives

Pas moins de 103 nouveaux monuments en péril, sélectionnés pour la deuxième édition du Loto du patrimoine, ont été dévoilés mardi 11 juin. Dans la liste, présentée par le ministre de la Culture, Franck Riester, il y a un site dans la Drôme (le château de La Touche) et un en Ardèche (le moulin Dupuy à Saint-André-Lachamp).

Près de Montélimar, le château de La Touche a été construit au XII^e siècle par la famille des Adhémar. Mais il a subi de nombreuses transformations au fil des siècles. Après avoir été laissé à l'abandon, il est depuis deux ans la propriété d'un couple qui travaille dans le patrimoine et qui a souhaité le rénover pour s'y installer. Des travaux sur la toiture et la charpente ont déjà été menés. Mais il y a encore un gros chantier concernant notamment le traitement de fissures et les menuiseries.

En Ardèche, le moulin Dupuy

à Saint-André-Lachamp est répertorié dans les archives départementales de 1464. Certaines pierres sont datées de 1651 et de 1758, ce qui laisse penser que le moulin a été agrandi au fur et à mesure des besoins. Au début des années 1970, à la mort du dernier meunier, le bâtiment a été laissé aux affres du temps et des pillages. En janvier 2019, la bâtisse a été rachetée pour un euro symbolique par la municipalité de Saint-André-Lachamp à celle de Lablachère. Organisés par l'association de sauvegarde du moulin présidée par Isabelle Tahon, des chantiers bénévoles ont permis de débroussailler le site, d'évacuer les gravats ou encore de consolider certaines pierres.

Le tirage d'un super loto est prévu le 14 juillet et deux offres de tickets à gratter seront mises en vente en septembre, juste avant les Journées du patrimoine.

SALON AUTOMOBILE DE MONTE LIMAR 2019

23^{ème} édition

14-15-16 JUIN

LES ALLÉES PROVENÇALES

SUIVEZ-NOUS SUR SALON DE L'AUTO MONTE LIMAR

VENDREDI NOCTURNE 18H-21H - SAMEDI 10H-19H - DIMANCHE 10H-17H